



## ATTESTATION DE FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE DE NIVEAU 2 (AFGSU 2)

Durée : 3 jours, soit 21 heures

Tarif par personne : 420 € TTC

(tarif 2024 en attente de validation par la direction de l'établissement)

Tarif étudiant : nous consulter

Tarif de groupe : nous consulter

Effectif du groupe : 6 à 20 participants

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

#### Acquérir des connaissances permettant :

- D'identifier une situation d'urgence à caractère médical et sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée.
- De participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle.

### PROGRAMME DE LA FORMATION

#### Prise en charge des urgences vitales :

- Protection
- Alerte
- Obstruction des Voies Aériennes
- Hémorragies
- Inconscience
- Arrêt cardiaque avec matériel d'urgence
- Oxygène

#### Prise en charge d'une urgence potentielle :

- Malaises
- Brûlures
- Traumatismes cutanés et osseux
- Accouchement inopiné

#### Les risques collectifs.

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Pédagogie active, apports théoriques interactifs, mises en situation, jeux de rôle, résolution de situations complexes.

### MODALITES D'EVALUATION

- Présence obligatoire.
- Evaluation formative.
- Attestation de formation (AFGSU niveau 2).
- Validité de 4 ans et soumise à réactualisation.

Renseignements  
-  
contact

Modalités  
d'inscription

CESU 87

Poste 58924 – tél. 05.55.05.89.24

[cesu@chu-limoges.fr](mailto:cesu@chu-limoges.fr)

Bulletin d'inscription validé et signé par l'encadrement  
Pour télécharger la demande d'inscription, cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://drive.google.com/file/d/1huAcu96-8PpL1EjbxLG-Fnz7r12KgYCp/view?usp=sharing>

#### PUBLIC VISE :

Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnées dans la 4ème partie du code de la Santé Publique et étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice d'une de ces professions de santé.

Cette attestation est également ouverte, aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'AMP, d'AES mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'ARM, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers.

*Pour les personnes en situation de handicap, les possibilités d'adaptation aux formations sont étudiées suite à un entretien avec les responsables du CESU 87, en lien avec le référent handicap.*

#### ORGANISME INTERVENANT :

Le CESU 87 du CHU de Limoges

#### LIEU :

Salle de formation du CESU 87

CHU de Limoges

#### PREREQUIS :

Avoir un des diplômes correspondant au public visé ou être inscrit dans une école ou institut de formation préparant à un des diplômes sus visés.

#### DATES :

Dates renseignées sur la demande d'inscription téléchargeable dans les modalités d'inscription en bas de ce document

#### CLOTURE DES INSCRIPTIONS :

Le quinze du mois précédent

*Le CESU se réserve le droit d'annuler la formation en cas de manque de participants.*

#### POSSIBILITE D'EVOLUTION :

Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1)

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (Restauration, transports...)

*Possibilité de se restaurer soit au self du personnel soit au relais H situé dans le hall du CHU*

*Une plateforme de stationnement est située en face du hall d'entrée de Dupuytren. Transport TCL ligne 10*

#### INDICATEURS :

Taux de satisfaction 2022 : 96 %

Nombre de formés 2022 : 1505



Certification QUALIOP  
N°QUA2109AOCHLIM